



LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR INVESTIT POUR VOUS

Réfection de la chaussée et aménagement d'un axe cyclable

Rue de Villeneuve,
Avenue Durante,
Avenue Baquis,
Rue du Congrès

La Métropole Nice Côte d'Azur va procéder à des **travaux de réfection de la chaussée et d'aménagement d'un axe cyclable, à compter du lundi 18 mars 2019 pour une durée de 11 semaines***.

Cette opération permettra d'améliorer la sécurité des usagers, de favoriser l'usage du vélo. La mise en sens unique Nord/Sud et la création de 14 places de stationnement sur la rue du Congrès (portion Buffa-France) améliorera les conditions de circulation et de stationnement du secteur. Une place pour personne à mobilité réduite sera également créée.

* sous réserve
d'intempéries
et d'imprévus
de chantier

- **Du 18 mars au 5 avril 2019*** : rue du Congrès et n° 13 avenue Durante

Les travaux seront réalisés de jour, entre 8h et 17h, avec une réduction de la voie de circulation au n°13 avenue Durante et **fermeture permanente de la voie de circulation Sud / Nord** de la rue du Congrès entre la rue de France et la rue de la Buffa.

- **du 1^{er} avril au 31 mai 2019*** :

Les travaux de chaussée et de création du séparateur de piste cyclable seront réalisés **de nuit, entre 20h et 6h**, avec **une fermeture des voies à la circulation** sauf véhicules de secours. La pose de mobilier sera réalisée **de jour, entre 8h et 17h**, avec **réduction de la voie de circulation au niveau du chantier**.

Le stationnement sera interdit de part et d'autre de la chaussée en fonction de l'avancée du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne temporaire occasionnée par ces travaux.

Renseignements :
Cellule Info Projets
0 800 86 00 86



VILLE DE NICE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR INVESTIT POUR VOUS

Réfection de la chaussée et aménagement d'un axe cyclable

Rue de Villeneuve,
Avenue Durante,
Avenue Baquis,
Rue du Congrès

La Métropole Nice Côte d'Azur va procéder à des **travaux de réfection de la chaussée et d'aménagement d'un axe cyclable, à compter du lundi 18 mars 2019 pour une durée de 11 semaines***.

Cette opération permettra d'améliorer la sécurité des usagers, de favoriser l'usage du vélo. La mise en sens unique Nord/Sud et la création de 14 places de stationnement sur la rue du Congrès (portion Buffa-France) améliorera les conditions de circulation et de stationnement du secteur. Une place pour personne à mobilité réduite sera également créée.

* sous réserve
d'intempéries
et d'imprévus
de chantier

- **Du 18 mars au 5 avril 2019*** : rue du Congrès et n° 13 avenue Durante

Les travaux seront réalisés de jour, entre 8h et 17h, avec une réduction de la voie de circulation au n°13 avenue Durante et **fermeture permanente de la voie de circulation Sud / Nord** de la rue du Congrès entre la rue de France et la rue de la Buffa.

- **du 1^{er} avril au 31 mai 2019*** :

Les travaux de chaussée et de création du séparateur de piste cyclable seront réalisés **de nuit, entre 20h et 6h**, avec **une fermeture des voies à la circulation** sauf véhicules de secours. La pose de mobilier sera réalisée **de jour, entre 8h et 17h**, avec **réduction de la voie de circulation au niveau du chantier**.

Le stationnement sera interdit de part et d'autre de la chaussée en fonction de l'avancée du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne temporaire occasionnée par ces travaux.

Renseignements :
Cellule Info Projets
0 800 86 00 86



VILLE DE NICE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR